

Janvier 2021

Confinement et déconfinement...

La France vit en ce moment un épisode très particulier de son histoire de l'après-guerre et géographes que dans quelques années on se demandera comment un virus parti d'une province chinoise a pu perturber, arrêter, reprendre puis de nouveau arrêter toute l'activité non seulement d'un pays comme le nôtre mais aussi d'une large partie du monde.

Lors de la première vague, en quelques jours, nous avons connu une vertigineuse course contre la propagation de la Covid19, les restrictions toujours plus drastiques s'enchaînant les unes aux autres sans même pouvoir évaluer l'impact de la précédente. Qu'en juge par ce calendrier : le 29 février, interdiction des rassemblements de plus de 5000 personnes, le 8 mars de plus de 1000 personnes, le 12 mars de plus de 100, fermeture des cafés et restaurants le 14 mars pour finir par l'annonce du confinement généralisé le 16 mars La France s'est donc entièrement retrouvée confinée pendant presque 2 mois du 17 mars au 11 mai. Le déconfinement ne fut finalement jamais totalement accompli et soudainement, il nous fallut revivre ce que l'on n'imaginait pas : un second confinement dans les mêmes conditions que le premier : précipité et désordonné, comme si nous n'avions rien appris la première fois.

«L'histoire ne se répète pas, elle bégaie » (Karl Marx)

La France et le gouvernement n'étaient pas prêts à affronter une telle crise, un excès de confiance très certainement acquis lors des précédentes alertes mondiales que ce soit les précédents corona virus comme H1N1, le SRAS ou les virus venant d'Afrique comme Ebola. Toutes ces pandémies n'avaient pas (ou très peu) touché la France. Les stocks de masques avaient été détruits et nous nous sommes retrouvés fort dépourvus et dans l'incapacité de faire face à l'urgence.

Cette maladie a durement frappé les familles : d'abord les plus fragiles aux avant-postes, les travailleurs du quotidien et les pensionnaires des Ehpad, mais aussi des artistes de renom et des personnalités de tous bords. Toute notre compassion va aux victimes et à leurs familles.

A l'aube de la nouvelle année, nous attendons « le » vaccin lui aussi source d'inquiétudes. Après tous ces atermoiements, beaucoup d'entre nous ont perdu confiance, et pourtant le vaccin est la seule solution pour éradiquer durablement le virus ...

Cependant, la crise sanitaire a provoqué une crise économique dont nous n'avons pas

fini de mesurer l'ampleur. Et contrairement au virus, cette crise ne frappe pas tout le monde avec la même intensité. Combien de personnes se retrouvent au chômage ? Combien de commerces ont mis la clé sous la porte ? Combien de petites et moyennes entreprises ont sombré face aux difficultés rencontrées, et ce malgré les nombreux dispositifs mis en place par le gouvernement ?

Nos Associations Familiales Laïques qui se retrouvent aux avant-postes pour défendre celles et ceux qui souffrent de cette situation brusque et inattendue sont, elles aussi, impactées par cette interminable crise. Nos bureaux sont fermés depuis le mois de mars, hormis une trop courte réouverture en septembre-octobre. Plus que jamais, nous avons besoin d'unir nos forces pour venir en aide aux plus fragiles. C'est pour cette raison que nous comptons sur votre aide pour repartir le plus vite possible en nous renvoyant votre bulletin de ré-adhésion, joint à ce numéro d'AFL Infos.

Jean-Jacques RENARD



SOMMAIRE

- Page 1 : Editorial
- Page 2 : Laïcité... Et après ?
- Page 3 : 2020 : ce que nous avons fait
- Page 4 : AFL Paris : Informations utiles et bulletin d'adhésion

AFL INFOS

**Revue d'informations
des
Associations Familiales
Laïques de Paris,
4 rue Giffard 75013 Paris
Le numéro : 1 euro**

**Directeur de la revue :
J-Jacques Renard
Gérant : D. Foundoulis
Rédaction : F. Thiebault**

Téléphone : 01 45 84 50 39
Messagerie :
asso@aflparis.org



Laïcité... Et après ?

Près de trois mois après l'assassinat de Samuel Paty, l'émotion est encore vive. Quelle que soient nos croyances et pour nous qui sommes attachés à cette valeur républicaine qu'est la laïcité, l'assassinat de ce professeur nous bouleverse au plus au point et nous tenons ici à présenter à sa famille, à ses proches nos plus sincères condoléances.

Car selon nous, viser l'école, les enseignants, c'est tirer aussi sur la République, tout comme s'attaquer à des caricaturistes contre la liberté d'expression il y a 5 ans déjà, c'était tirer sur la République.



séparation des Eglises et de l'Etat qui affirme la neutralité de celui-ci sur les questions religieuses.

Elle permet l'existence de toutes les croyances (les trois religions monothéistes mais aussi les autres) sans hiérarchisation entre elles et n'en reconnaît aucune. Ce n'est ni une loi antireligieuse, ni prônant l'athéisme, mais une loi qui laisse le choix dans la sphère privée de croire ou de ne pas croire.

Comme dans la plupart des démocraties sécularisées qui ne privilégie aucune croyance, la notion de blasphème n'est pas pertinente. Ce délit a d'ailleurs été aboli en France voilà plus de deux siècles (Art 10 & 11 de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen 1789). Le 1^{er} juillet 1766 eut lieu en France la dernière exécution pour blasphème, la France étant alors sous un régime monarchique, avec pour roi Louis XV.

De cet esprit de tolérance religieuse, le jeune terroriste n'en avait certainement pas connaissance. En prétextant, au contraire l'offense religieuse, il est passé à l'acte le 16 octobre dernier.

On peut saluer la mise en place au collège d'un enseignement des faits religieux. Pour autant pourquoi faire l'impasse chez les plus jeunes, sur l'histoire des lois qui nous oblige tous quelles que soient nos croyances.

Dans un cadre scolaire, Samuel Paty a montré les caricatures du journal satirique Charlie Hebdo qui mettent en situation Mahomet, dans le but de décrypter cette forme d'expression et non pour en faire l'apologie, comme d'autres professeurs l'ont fait dans toute la France. Voilà son crime.

Dans ce cas précis, des parents musulmans ont fait savoir qu'ils en avaient été offensés en tant que croyants.

La France vit, depuis le 9 décembre 1905, sous un régime de

L'ONU a déclarée 2021 année internationale de la paix et de la confiance, de l'élimination du travail des enfants, de l'économie créative au service du développement durable, et des fruits et légumes !



2020 : ce que nous avons fait...

L'année 2020 sera de bien triste mémoire... Car lequel d'entre nous n'aura pas été frappé dans sa vie par les conséquences de la pandémie ?

Pour notre association, qui fonctionne exclusivement avec des bénévoles engagés... mais pour la plupart âgés, la Covid a signifié fermeture de locaux et fonctionnement en mode dégradé des permanences. Cependant, nous avons réussi à tenir soit en présentiel, soit à distance, les réunions institutionnelles : 3 conseils d'administration et notre assemblée générale annuelle ont pu être assurés. Et nous avons pu honorer l'ensemble de nos représentations, pour y défendre les intérêts des consommateurs, dans tous les secteurs où nous sommes présents. Quelques bémols cependant : Vous n'avez pas reçu AFL Infos depuis le numéro de janvier 2020... Impossible de faire les tirages et de mettre sous pli, nous n'avons pu utiliser que notre site aflparis.org, et encore ! Il a été piraté au grand dam de notre webmestre, qui a réussi à tout remettre en ordre ...Et à notre grand regret, Familathlon a été annulé au mois de septembre...

Des évolutions notables dans le fonctionnement de l'association ont été confirmées par l'assemblée générale du 29 juin : Après 32 années de présidence très active, Daniel Foundoulis a souhaité « passer la main », ceci étant rendu possible par l'arrivée, il y a près de deux ans maintenant, de plusieurs nouveaux administrateurs dont l'engagement et le dynamisme ont fait leurs preuves. Cependant il ne nous quitte pas, devient trésorier de l'association, et par décision du Conseil d'Administration a été nommé président d'honneur.

C'est donc Jean-Jacques Renard qui prend le relais, avec la volonté de travailler en équipe, et de promouvoir un nouveau service pour nos adhérents autour de l'accompagnement à la scolarité et à l'orientation scolaire. Ses compétences en tant qu'ancien administrateur de la Fédération des Conseils de Parents d'Elèves de l'enseignement public de Paris (FCPE Paris) nous font espérer un bon développement de ce service, avec l'appui d'un large réseau. Fait notable, un protocole de partenariat a été signé en début d'année avec la FCPE Paris.

Durant l'année, les AFL ont été sollicitées pour siéger dans de nouvelles instances : la CDAC (Commission départementale d'aménagement commercial) et les 3 commissions de contrôle des concessions d'électricité, de gaz et de chaleur urbaine. Et nous siégerons à nouveau pendant la mandature municipale au Conseil d'administra-

tion du CAS VP (comité d'action sociale de la Ville).

Le travail engagé sur le projet d'exposition sur la Laïcité, retardé en raison de la pandémie, progresse et nous espérons le mener à bien en partenariat avec d'autres organisations partenaires, dont la FCPE.

Le 15 septembre avait lieu l'assemblée générale de l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF 75), en présentiel. Une assemblée électorale, qui a permis la brillante élection de Daniel Foundoulis, jusqu'ici administrateur désigné. Il conserve ses fonctions de vice-président de l'UDAF et de président de la commission de contrôle, et cette élection nous a permis de désigner notre nouveau président Jean-Jacques Renard qui siègera aux côtés de Daniel Foundoulis et Françoise Thiebault au conseil d'administration de l'institution familiale.

Avec cette élection, c'est le poids des associations familiales laïques qui se renforce, et c'est la reconnaissance du travail accompli depuis de longues années.

Janvier est le mois des vœux, de la traditionnelle galette des rois... et de l'appel à cotisations. Plus que jamais, nous avons besoin de vous. Car si nous sommes reconnus pour notre travail et nos compétences là où nous siégeons pour vous représenter, votre soutien nous est indispensable. Pendant la fermeture des bureaux, nous n'avons pas pu faire fonctionner aussi activement qu'à l'habitude les permanences, et si nous avons continué à informer téléphoniquement ou par mail tous ceux qui faisaient appel à nous, et à suivre les dossiers, les cotisations sans lesquelles nous ne pouvons pas faire vivre l'association ont été moins nombreuses.

Oui, comme beaucoup de petites structures associatives de proximité, la notre est en danger de disparition... Votre contribution volontaire, si modique soit elle, sera la bienvenue !



AFL PARIS : INFORMATIONS UTILES

Le siège des AFL se situe au 4 rue Giffard 75103 Paris, métro Quai de la Gare (ligne 6) ou Austerlitz (lignes 5 et 10). Téléphone : 01 45 84 50 39

Mail : asso@aflparis.org – Site : aflparis.org

Le conseil d'administration est composé de 12 membres, dont 6 constituent le bureau de l'association :

Jean-Jacques RENARD (président)

Jean-Pierre MAILLES et Stéphane LERAY (vice-présidents)

Daniel FOUNDOULIS (trésorier) et Claudia ARMALET (trésorière adjointe)

Françoise THIEBAULT (secrétaire générale)

Louis BONNEFOUS, Salima CHOUAF, Jean-Pierre MALVIS, Christian NICOLAS, Etienne RENGUET et Françoise SIBILLE (administrateurs)

Les permanences au siège :

Défense des consommateurs

sur rendez-vous (par téléphone ou mail)

L'association informe gratuitement, mais ne peut intervenir auprès des professionnels que pour ses seuls adhérents à jour de leur cotisation.

Ecrivain public

Sur rendez-vous, les mardi ou jeudi matin.

En raison du risque sanitaire, les permanences fonctionnent en mode dégradé, il est prudent de téléphoner avant de venir au siège.

Prochainement : ouverture d'une permanence d'accompagnement à la scolarité et à l'orientation pour les élèves scolarisés à partir du collège.

A quoi servent vos cotisations ?

Le montant des cotisations est différent selon le type de service sollicité : de 10 à 35 euros à taux plein, tarif réduit pour les personnes en difficulté économique, sur justificatif.

Les cotisations servent uniquement au fonctionnement de l'association et au règlement de ses charges de tous ordres. Aucune rémunération ou indemnité n'est perçue par les bénévoles qui font vivre l'association. Depuis deux ans, les AFL Paris n'ont plus aucun salarié faute de ressources suffisantes.

Cette année, c'est nouveau, les AFL Paris vous proposent de verser une cotisation de soutien (5, 10, 20 euros voire davantage selon votre souhait de nous aider dans cette période difficile. Merci par avance !

AFL PARIS BULLETIN D'ADHESION 2021 à retourner à : AFL Paris - 4 rue Giffard 75013 PARIS

NOM : Prénom :

ADRESSE :

Code postal : Commune :

Adresse courriel :

NOM et Prénom du conjoint :

Enfants mineurs ou handicapés

Date de naissance : Date de naissance :

Date de naissance : Date de naissance :

Cotisation 2021 + abonnement à Familles Laïques : 39 €

Déduire 4 € si vous ne souhaitez pas vous abonner à la revue.

Cotisation Ecrivain Public : 10 € sans abonnement

Situations exceptionnelles : voir le CDAFAL

Adhésion de soutien : à partir de 5 €

Cocher la case correspondant à votre choix

DATE ET SIGNATURE :